

**PRIMATURE**

**BURKINA FASO**  
Unité - Progrès - Justice

-----  
**PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL  
DES MINISTRES**

(PP-G/TRANS N°028-2022)

-----  
**Wendkouni Joël Lionel BILGO**

**Ouagadougou, le 07 septembre 2022**

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,  
le mercredi 07 septembre 2022,  
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 14 H 12 mn,  
sous la présidence de  
Son Excellence Monsieur Paul-Henri Sandaogo DAMIBA  
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,  
entendu des communications orales,  
procédé à des nominations  
et autorisé des missions à l'étranger.

## **I. DELIBERATIONS**

## **I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE**

Le Conseil a adopté **quatre (04) rapports**.

**Le premier rapport** est relatif à **une ordonnance** portant autorisation de ratification des accords de Crédit IDA n°7035-BF, de Don IDA n°D966-BF et de Don PROGREEN n°TFOB7516 conclus le 30 juin 2022 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA), pour le financement du Projet de gestion durable de paysages communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+).

Le PGPC/REDD+ est financé par la Banque mondiale pour un montant global de **125 millions USD**, soit environ **75 milliards F CFA**. Ce financement est composé d'un Don de **56,5 millions USD**, soit environ **33,9 milliards F CFA**, d'un Crédit de l'IDA de **56,5 millions USD**, soit environ **33,9 milliards F CFA** et d'un Don PROGREEN de **12 millions USD**, soit environ **7,2 milliards F CFA**.

Le financement de ce projet permettra de renforcer la gestion durable du paysage et d'améliorer les possibilités de génération de revenus et l'accès au financement climatique dans les zones forestières.

La zone d'intervention du projet s'étend sur 96 communes réparties dans les régions de la Boucle Mouhoun, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, du Centre-Est, du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins, des Cascades et de l'Est.

**Le deuxième rapport** est relatif à **une ordonnance** portant autorisation de ratification des Accords de Don IDA n°E110-BF, de Crédit IDA n°7192-BF et de Don GFF n°B8826-BF conclus le 30 juin 2022 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA), pour le financement additionnel du projet de préparation et de riposte à la COVID-19.

Le coût du financement additionnel du Projet est de **61,3 millions USD**, soit environ **36,78 milliards F CFA** composé d'un Don de **24,15 millions USD**, soit environ **14,5 milliards F CFA**, d'un Crédit de **24,15 millions USD**, soit environ **14,5 milliards F CFA** de l'Association internationale de développement et d'un Don de **13 millions USD**, soit environ **7,8 milliards F CFA** du mécanisme de financement mondial pour la santé des femmes et des enfants (GFF).

Ce financement contribuera à soutenir les efforts du Gouvernement dans le déploiement des vaccins anti-COVID-19 et à améliorer l'accessibilité des services de santé essentiels aux populations.

Le projet couvre le territoire national et concerne les personnes âgées de 18 ans et plus pour le vaccin anti-COVID-19 et les enfants et leurs mères dans le dépistage précoce de la malnutrition en mettant particulièrement l'accent dans les régions du Centre-Est et de l'Est.

**Le troisième rapport** est relatif à **une ordonnance** portant autorisation de ratification des Accords de Don n°E100-BF et de Crédit n°7181-BF conclus le 30 juin 2022 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement additionnel du Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR).

Le coût du financement additionnel du projet est de **123 millions USD** soit environ **78,8 milliards F CFA**. Il est composé d'un Don d'environ **36,9 milliards F CFA** et d'un Prêt de **36,9 milliards F CFA**.

Ce financement vise principalement à améliorer la sécurité alimentaire dans les régions les plus exposées aux crises alimentaire et humanitaire du fait des effets combinés des crises sécuritaire et sanitaire et des contraintes structurelles desdites localités.

**Le quatrième rapport** est relatif à **une ordonnance** portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt n°2021080/PC BF 2022 06 00, signé le 06 avril 2022 entre le Burkina Faso et la Banque ouest africaine de développement (BOAD), pour le financement complémentaire du Projet de construction de l'Aéroport international de Ouagadougou-Donsin.

D'un coût de **16 milliards F CFA**, ce financement complémentaire de la BOAD servira à résorber partiellement le gap de financement des marchés des Lot 3.1 et Lot 3.2 relatifs à la composante « Infrastructures » et du Lot A.2 relatif à la composante « Equipements », non encore lancés du projet de construction de l'Aéroport international de Ouagadougou-Donsin.

## **I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

Le Conseil a examiné un **avant-projet de loi** portant Code du travail au Burkina Faso.

Cet avant-projet de loi vise à doter notre pays d'un Code du travail innovant, favorisant la création d'emplois, la valorisation du capital humain et la compétitivité des entreprises pour la promotion du travail décent et les préoccupations majeures des acteurs du monde du travail, pour un affermissement des relations professionnelles au sein des entreprises.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée législative de Transition.

## **II. COMMUNICATIONS ORALES**

**II.1.** Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des relations avec les institutions a fait au Conseil une communication relative à l'organisation de la Semaine nationale de la citoyenneté (SENAC), édition 2022.

L'objectif de la SENAC est d'amener les populations à s'approprier les valeurs de la citoyenneté en vue de susciter leur participation active à la consolidation des acquis démocratiques et au processus de développement économique et social.

L'édition 2022 de la SENAC se tiendra du 24 au 28 octobre sur l'ensemble du territoire national sous la présidence du Chef de l'Etat.

**II.2.** Le ministre de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire a fait au Conseil **trois (03) communications.**

**La première communication** fait le point du lancement de l'opération de distribution gratuite de vivres et de cash-transfert aux personnes vulnérables, tenue le 12 août 2022 à Ouagadougou.

Au total, on dénombre 3 376 782 bénéficiaires dont 1 537 232 personnes appelées à bénéficier de l'assistance monétaire et 1 839 550 personnes de la distribution directe de vivres.

D'un coût estimé à **61 281 110 658 F CFA**, cette opération de distribution entre dans le cadre de la réponse du Gouvernement à la double crise humanitaire et alimentaire.

**La deuxième communication** est relative à la situation actualisée des personnes déplacées internes au 30 avril 2022.

Sur la base de critères bien définis (nom, prénoms, numéro de téléphone, âge, sexe, numéro de CNIB, localité d'origine, etc.), l'équipe technique d'épuration des données, composée de techniciens du Secrétariat permanent du Conseil

national de secours d'urgence et de réhabilitation (SP/CONASUR) et du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), est parvenue à la consolidation des données.

Au terme des travaux, 382 138 personnes ont été isolées en raison de retours spontanés volontaires et de doublons dans la base de données de référence, faisant ainsi passer de 1 902 150 à 1 520 012, le nombre des personnes déplacées internes au 30 avril 2022.

**La troisième communication** porte sur la visite le 13 août 2022 à Kaya du site d'accueil temporaire des personnes déplacées internes par Son Excellence Monsieur le Premier ministre.

Cette visite s'est effectuée en marge de l'inauguration d'infrastructures socio-collectives et de la pose de la première pierre de quatre (04) cités communales au profit des personnes déplacées internes et des communautés hôtes des villes de Kaya, Dori, Kongoussi et Tougouri.

A la date de la visite, 483 abris ont été déjà réalisés, sur financement du budget de l'Etat. A terme 600 abris de type sahélien doivent être construits avec une moyenne de 07 personnes par abri. Plusieurs autres services sont offerts tels que des systèmes d'adduction d'eau, des infrastructures d'hygiène et d'assainissement, des espaces enfants et d'autres installations.

**II.3.** Le ministre de l'Environnement, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement assurant l'intérim du ministre de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques a fait au Conseil une communication relative à la commémoration de la 37<sup>ème</sup> Journée du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Placée sous le thème : « *Elevage et insécurité civile au Sahel et en Afrique de l'Ouest* », la commémoration de cette journée est prévue le 12 septembre 2022 à Ouagadougou.

Cette journée permettra au Burkina Faso de bénéficier des expériences et de la contribution de multiples acteurs scientifiques et experts qui pourront renforcer leurs actions en faveur d'une résilience plus soutenue des élevages au Sahel face à l'insécurité civile.

**II.4.** Le ministre de l'Environnement, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement a fait également au Conseil une communication relative aux mesures prises pour assurer la continuité de la fourniture d'électricité pendant la période de pointe en 2023.

Ces mesures permettront l'importation de 100 MW venant de la Côte d'Ivoire et de 200 MW du Ghana vers le Burkina Faso.

En outre, cette importation qui vise à augmenter les capacités de production d'électricité de la SONABEL doit être également soutenue par une économie d'énergie par les populations en vue d'éviter les délestages en période de pointe en 2023.

**II.5.** Le ministre de la Communication, de la culture, des arts et du tourisme a fait au Conseil une communication relative à la participation du Burkina Faso à la 6<sup>ème</sup> édition du Sommet et Exposition de l'aviation Africaine, les 12 et 13 septembre 2022 à Kigali au Rwanda.

Le Sommet est placé sous le thème « *Résilience, reprise et croissance de l'aviation dans l'ère post-COVID* ».

**II.6.** Le ministre du Genre et de la famille a fait au Conseil une communication relative à l'organisation de la première édition du « *Mois de la femme rurale* ».

A l'instar de la Journée internationale de la femme rurale, célébrée le 15 octobre de chaque année, un mois entier sera consacré à **la femme rurale**. Cette organisation du « *Mois de la femme rurale* » entend contribuer à la résilience des femmes rurales déplacées ou non, avec une ouverture sur la reconnaissance des femmes rurales comme actrices de changement et de progrès.

Cette première édition du mois de la femme rurale sera célébrée sous le thème « *Femme rurale et production en contexte sécuritaire complexe* ».

### **III. NOMINATIONS**

### **III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES**

#### **A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE**

**Pour le compte du ministre d'Etat, ministre auprès du Président du Faso, chargé de la Cohésion sociale et de la réconciliation nationale :**

- Monsieur Poné Paulin **ZOMBRE, Mle 40 771 U**, Inspecteur général de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Conseiller technique, en remplacement de Monsieur Issa DEME.

#### **B. AU TITRE DE LA PRIMATURE**

- Monsieur Pousga Martin **KIENDREBEOGO, Mle 117 471 J**, Ingénieur de conception informatique, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) ;
- Monsieur Dramane **TRAORE, Mle 46 215 W**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la gestion des finances ;
- Monsieur Jean Victor **OUEDRAOGO, Mle 76 493 V**, Journaliste, 1<sup>er</sup> grade, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur de la communication et des relations publiques.

#### **C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE**

- Monsieur Jean-Baptiste **TAPSOBA, Mle 47 697 A**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 15<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur technique principal des impôts ;

- Monsieur Abdoulaye **SOMA, Mle 47 696 C**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 14<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur des finances ;
- Monsieur Mamadou **NOMBRE, Mle 44 065 K**, Inspecteur des impôts, 1<sup>er</sup> grade, 16<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur des finances ;
- Monsieur Kiswendsida Vincent De Paul **NIKIEMA, Mle 52 188 E**, Inspecteur du trésor, 1<sup>er</sup> grade, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur des finances ;
- Monsieur Stéphane **SANON, Mle 58 421 U**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur des finances ;
- Monsieur Amidou **SAWADOGO, Mle 111 148 X**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur des finances.

#### **D. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE**

- Madame Wendinpuikondo Raketa Ella Marie Michele **COMPAORE, Mle 245 781 G**, Enseignant-chercheur, catégorie P3, 1<sup>er</sup> grade, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommée Secrétaire technique chargée de la multisectorialité pour la nutrition ;
- Monsieur Sidbéwendé Pierre **YAMEOGO, Mle 99 470 W**, Médecin, catégorie PC, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Secrétaire technique des réformes sur le financement de la santé ;
- Madame Lydie **BALO, Mle 254 790 A**, Pharmacien, catégorie U2, 1<sup>er</sup> grade, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Issaka **DIASSO, Mle 28 583 V**, Conseiller de santé, 1<sup>ère</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Madame Rose **DRABO, Mle 56 573 D**, Chirurgien-dentiste, catégorie P, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;

- Monsieur Mahamoudou **NIKIEMA**, **Mle 50 233 R**, Conseiller de santé, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Sissangoba dit Richard **TRAORE**, **Mle 54 359 N**, Conseiller de santé, 1<sup>er</sup> grade, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur technique des services.

#### **E. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET COUTUMIERES**

- Monsieur Danioudou **KOUDA**, **Mle 260 024 C**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé d'études.

#### **F. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

- Monsieur Yassia **KINDO**, **Mle 245 264 A**, Conseiller en études et analyses, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Secrétaire permanent de la Coordination des politiques sectorielles agricoles ;
- Monsieur Emilien Ulrich Emmanuel Yisso **BAKONE**, **Mle 288 546 C**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Secrétaire exécutif du Conseil national de la sécurité alimentaire ;
- Monsieur Rassablaga Dominique **SAWADOGO**, **Mle 47 634 T**, Docteur vétérinaire, 1<sup>ère</sup> classe, 15<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des services vétérinaires ;
- Monsieur Nouhoun **ZAMPALIGRE**, **Mle 249 843 M**, Maître de recherche en systèmes de production animale et agrostologie, catégorie P2, grade initial, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur général de l'Ecole nationale d'élevage et de santé animale (ENESA) ;
- Monsieur Minyemba **SOUOUBOU**, **Mle 96 797 F**, Ingénieur en agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de

l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques de la Boucle du Mouhoun ;

- Monsieur Abdramane **SANON, Mle 245 336 W**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>er</sup> grade, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques des Cascades ;
- Madame Wendyame Emeline **OUEDRAOGO, Mle 293 605 B**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice régionale de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques du Centre ;
- Monsieur Mohamed Ben-Rashid Kiswendsida **OUEDRAOGO, Mle 91 449 W**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>er</sup> grade, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques du Centre-Est ;
- Monsieur Rakiswendé Constant **ROAMBA, Mle 264 609 G**, Vétérinaire, Catégorie P, classe C, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques du Centre-Nord ;
- Monsieur Amadou **LENGANI, Mle 293 604 T**, Ingénieur agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques du Centre-Ouest ;
- Monsieur Gueswindé Amos **CONGO, Mle 207 393 U**, Ingénieur d'agriculture, est nommé Directeur régional de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques du Centre-Sud ;
- Monsieur Hamidou **ZOUNGRANA, Mle 91 559 R**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques de l'Est ;
- Monsieur Bebeyanda Hugues Romuald **OUEDRAOGO, Mle 254 850 R**, Ingénieur du développement rural, Agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques des Hauts-Bassins ;

- Monsieur Issiaka **ZOURI, Mle 215 304 B**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques du Nord ;
- Madame Weta Estelle **ZOUNGRANA/KOITA, Mle 264 393 G**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice régionale de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques du Plateau-Central ;
- Monsieur Danani **LOMPO, Mle 33 706 D**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques du Sahel ;
- Monsieur Sansan Jules Benoît **DA, Mle 254 859 P**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques du Sud-Ouest.

#### **G. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

- Monsieur Emmanuel **NANEMA, Mle 49 129 U**, Chercheur, catégorie P1, est nommé Délégué général du Centre national de la recherche scientifique et technologie (CNRST).

#### **H. AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME**

- Monsieur Alassane **WAONGO, Mle 49 913 F**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1<sup>ère</sup> classe, 15<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Athanase **TRAORE, Mle 28 403 Z**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Bassana Jonas **BAZIE, Mle 500 231 U**, Journaliste, est nommé Chargé de missions ;

- Monsieur Nestor **KAHOUN, Mle 76 306 X**, Gestionnaire de musée, 1<sup>er</sup> grade, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Moussa **DICKO, Mle 216 762 Y**, Conseiller des affaires culturelles, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Mahamed Rachid **TRAORE, Mle 32 158 U**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Moctar **SANFO, Mle 117 275 J**, Conseiller en gestion du patrimoine culturel, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de la culture et des arts ;
- Monsieur Ali **SAOUADOGO, Mle 239 268 N**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de la communication et des médias ;
- Madame Fiohan Caryne **TRAORE/BENI, Mle 96 927 X**, Inspecteur du trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice générale du Fonds de développement culturel et touristique ;
- Monsieur Adama **OUEDRAOGO, Mle 229 245 E**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de la Société burkinabè de télédiffusion (SBT) ;
- Monsieur Eric Albert Wend-Pouiré **SAWADOGO, Mle 247 649 U**, Administrateur du cinéma et de l'audiovisuel, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général adjoint de la culture et des arts ;
- Madame Batouré **LAMIZANA, Mle 78 665 A**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice générale adjointe de la communication et des médias ;

- Monsieur Bassirou **BALBONE, Mle 238 103 F**, Administrateur des services touristiques, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général adjoint du tourisme ;
- Monsieur Jean Noel **GYENGANI, Mle 359 020 B**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1<sup>er</sup> grade, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la communication pour le développement ;
- Monsieur Adama **SAVADOGO, Mle 272 993 N**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des évènementiels et de la publicité ;
- Madame Romaine Raïssa Fatima Bienvenue **ZIDOUEMBA, Mle 202 686 Y**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1<sup>er</sup> grade, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du développement des médias ;
- Monsieur Kowoma Marc **DOH, Mle 211 795 X**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1<sup>er</sup> grade, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la coopération et du patrimoine des médias ;
- Monsieur Samuel **YAMEOGO, Mle 244 978 J**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des technologies des médias et de la communication.

## **I. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

- Monsieur Ousmane David **ZANNE, Mle 202 429 T**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Conseiller technique ;

- Monsieur Ousseni **ZONGO, Mle 324 716 Y**, Conseiller en archivistique, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des archives et de la documentation ;
- Monsieur Inoussan **BOLY, Mle 225 935 J**, Inspecteur du travail, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional du Travail et de la protection sociale du Plateau-Central ;
- Monsieur Zakariya **SAWADOGO, Mle 226 327 D**, Inspecteur du travail, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional du Travail et de la protection sociale du Centre-Ouest.

**J. AU TITRE DU MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES**

- Monsieur Wendbé Ferdinand **YOUGBARE, Mle 91 412 D**, Ingénieur de conception en informatique, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de la transformation digitale.

**K. AU TITRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

- Monsieur Boureïma **OUEDRAOGO, Mle 247 179 H**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général du développement industriel.

**L. AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT**

- Monsieur Sékou **CISSE, Mle 85 132 F**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1<sup>er</sup> grade, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des ressources humaines ;

- Monsieur Asdara **SAWADOGO**, Mle **235 363 F**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la communication et des relations presse.

**M. AU TITRE DU MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI**

- Monsieur Issouf **NIAMBA**, Mle **226 262 U**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des ressources humaines.

### **III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION**

Le Conseil a procédé à la nomination d'Administrateurs au Conseil d'administration :

- de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEER) et de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) au titre du ministère de l'Environnement, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement ;
- de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) au titre du ministère de la Transition digitale, des postes et des communications électroniques ;
- du Conseil burkinabè de l'anacarde (CBA) et du Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO) au titre du ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises.

Le Conseil a également procédé à la nomination d'un Président au Conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

## **A. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

**Le premier décret** nomme Monsieur Nabasnogo Roch **PANANDITIGRI, Mle 47 801 U**, Inspecteur principal des eaux et forêts, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de l'Environnement, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement au Conseil d'administration de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEER) pour un premier mandat de trois (03) ans.

**Le second décret** renouvelle le mandat de Monsieur Désiré **OUEDRAOGO, Mle 46 641 W**, Inspecteur des eaux et forêts, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de l'Environnement, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement au Conseil d'administration de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) pour une dernière période de trois (03) ans.

## **B. MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES**

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

**Le premier décret** nomme Monsieur Adama **ROUAMBA, Mle 47 677 D**, Administrateur des services financiers, Administrateur représentant l'Etat, au titre de la Primature au Conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) pour un premier mandat de trois (03) ans.

**Le second décret** nomme Monsieur Adama **ROUAMBA, Mle 47 677 D**, Administrateur des services financiers, Président du Conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) pour un premier mandat de trois (03) ans.

**C. MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU  
COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET  
MOYENNES ENTREPRISES**

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

**Le premier décret** nomme Monsieur Jérôme Jean Stéphane **PARE, Mle 57 436 J**, Inspecteur du trésor, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de l'Economie, des finances et de la prospective au Conseil d'administration du Conseil burkinabè de l'anacarde (CBA) pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur Boureima TARNAGDA.

**Le second décret** renouvelle le mandat de Madame Léonie Pauline **DA, Mle 23 04 280 R**, Technicien supérieur en hôtellerie/tourisme, Administrateur représentant l'Office national du tourisme burkinabè (ONTB) au Conseil d'administration du Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO) pour une dernière période de trois (03) ans.

Le Porte-parole du Gouvernement



The image shows a blue ink signature and an official circular stamp. The stamp contains the text: 'Le Porteur de Parole du Gouvernement', 'Le Ministre', and 'Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Langues Maternelles'. At the bottom of the stamp, the letters 'CM' are visible between two stars. The signature is written in blue ink over the stamp.

Wendkouni Joël Lionel BILGO